

fois insister, car en une étude de ce genre on est exposé à des surprises. La découverte de l'abbé Requin à Avignon a été une de ces surprises. Qui sait si l'on ne trouvera pas un jour les statuts que Charles de Bourbon avait imposés à l'Église de Lyon et qu'il promulgua le 22 octobre 1466? L'édition qui a été conservée est imprimée en beaux caractères gothiques de style fleuri et de forme allemande, d'une netteté peu commune; elle est remarquable par la pureté du tirage (64). M. Claudin l'attribue à Guillaume Le Roy et lui assigne la date de 1485 (65). N'y a-t-il pas eu une édition antérieure?

(*A suivre.*)

Natalis RONDOT.

---

(64) *Statuta ecclesie lugdunensis* (Bibliothèque nationale, B 372, réserve). Cette édition, sans indication de lieu, de nom et de date, a des signatures.

(65) *Les origines de l'imprimerie à Albi*, p. 75 en note.

